

JEANNE D'ARC ET L'ACTION FRANÇAISE ENQUÊTE

UNE LETTRE DU R.P. AYROLES

Le Comité d'Etudes *l'Enquête*, qui s'est constitué à Paris il y a deux ans pour « ouvrir sur tous les sujets d'actualité importants, mais principalement sur les sujets intéressant la défense de la Foi dans ses rapports avec les sciences d'observation, toutes consultations utiles auprès des savants compétents », a ouvert à notre intention, en dehors de toute politique, chez les principaux historiens vraiment dignes de ce beau nom qui ont, ces temps derniers, traité de l'histoire de la Pucelle, une enquête sur Jeanne d'Arc et l'École de M. Maurras.

Nous nous réjouissons de publier ici l'une des premières réponses obtenues par le Comité, qui nous les a communiquées. Cette réponse est du P. Ayroles, l'auteur de *La Vraie Jeanne d'Arc*¹, le même qui, dans les pièces du procès de béatification, est qualifié à plusieurs reprises d'**historien par excellence**, de *præcipuus testis de Jeanne d'Arc* ; - le même de qui, entre autres juges compétents, Aubineau allait jusqu'à dire qu'il avait « découvert » Jeanne d'Arc ; - le même de qui l'Evêque d'Orléans a écrit dans un mandement : « **Il est l'homme le plus renseigné que je sache au monde sur Jeanne d'Arc...** »

Dès les premiers mots de cette lettre, on verra que le P. Ayroles, - contrairement à ce qu'a fait, par exemple, le P. Barbier, - a découvert sans peine et lu dans notre deuxième numéro la lettre, si considérable, de M. le Chanoine Brettes sur le **Modernisme historique qui sévit à l'Action Française** (voir Annexe). Et, naturellement, on verra que le P. Ayroles est d'accord avec M. Brettes.

Nous ne nous en étonnons pas, la vérité étant le lieu de l'accord nécessaire entre tous les esprits désintéressés et puissants. Mais il nous plaît de constater - nous aurons à le faire encore - que, tandis que nos adversaires n'ont, pour se défendre de nous, que la ressource du silence ou l'expédient, plus misérable, de la falsification, les maîtres catholiques les plus justement réputés pour leur science et pour leur sagesse sont, dans l'impersonnel, très profondément avec nous. Mais voici la **lettre du Père Ayroles** :

Monsieur le Directeur,

J'ai reçu les trois fascicules de la *Revue* que vous venez de fonder. Je vous remercie.

Comment ne pas penser comme le docte chanoine Brettes ? Il reproduit les enseignements de l'encyclique *Pascendi*. Cela suffit pour un catholique. Ces enseignements sont ceux de la raison même. L'histoire est une science d'observation. Comme pour toutes les sciences d'observation, il faut avant tout rapporter les faits tels qu'ils nous ont été transmis, tels que les présente un acteur dont la probité et la compétence sont au-dessus de tout soupçon. Telle est bien la Bienheureuse Pucelle, contrainte par sa mission et par les tortionnaires de Rouen, de révéler d'où lui venait une mission qu'elle proclamait une folie si elle n'était pas divine, de mettre à nu le fond de son âme.

Le point CULMINANT de cette mission était de mettre en lumière par un miracle éclatant comme le soleil, à une époque où l'on commençait à l'oublier, **que Jésus-Christ est le roi des nations, non moins que des particuliers, que dans le plan divin sa loi doit être la première loi des peuples qui veulent vivre dans l'ordre**. Elle le disait à la sœur aînée des nations chrétiennes, mais par le fait même à ses sœurs puînées. Je l'ai fait souvent remarquer dans mes volumes, mais j'en ai condensé les preuves dans une suite d'articles publiés dans la revue *Jeanne d'Arc*. Je vous adresse un exemplaire du tiré à part qui a été fait, en vous priant d'excuser l'étal de l'imprimé. Il ne m'en reste plus qu'un exemplaire. Prenez, si vous ne voulez pas tout lire, aux pages 8 et suivantes.

« *Gentil Dauphin, vous serez lieutenant du roi des cieux qui est Roi de France* », disait-elle en abordant le fils de l'infortuné Charles VI. C'est de bien des manières, ainsi que vous pourrez le voir dans l'écrit indiqué, qu'elle a exprimé ce **point supérieur de sa mission**. « **Le royaume ne regarde pas le Dauphin, il regarde mon Seigneur** » : c'est ainsi qu'elle s'annonçait à Baudricourt. Elle ajoutait : « **Cependant mon Seigneur veut que le Dauphin soit fait Roi, et c'est moi qui le conduirai à son sacre** ». C'était la preuve.

Il s'ensuit que pour comprendre et expliquer Jeanne d'Arc, il faut avant tout admettre avec la théologie catholique la royauté de l'Homme-DIEU et par suite que l'Evangile doit être la loi fondamentale des états. Pie X a commencé son Pontificat par rappeler cette vérité au monde et par avertir les amis de l'ordre que leurs efforts seraient vains, tant qu'ils ne chercheraient pas à bâtir sur cette vérité qui les renferme toutes. La Bienheureuse a été envoyée pour rappeler et confirmer par le miracle de son existence cette doctrine, **clef de voûte de l'ordre social**.

Il va de soi par suite que **les athées** ne peuvent que **déraisonner** en parlant de Jeanne d'Arc, et la profaner. Les athées ? En existe-t-il réellement ? Si celui qui soutiendrait que nos chemins de fer se sont construits, s'agentent et marchent, sans qu'une intelligence ait présidé à leur confection et préside à leur marche ne mérite pas de réfutation, que penser de celui qui ne voit, pas qu'une intelligence a présidé, et préside à la confection et à la direction de la machine si une, si parfaite de l'univers ? Jusqu'ici un athée avait paru un monstre dans la nature. La lettre de la Bienheureuse aux Hussistes, qui pourtant n'allaient pas jusqu'à l'athéisme, exprime les sentiments qu'ils inspireraient à l'héroïne. Il est vrai qu'elle n'a pas dicté cette lettre ; elle a été composée par son aumônier Frère Paquerel ; mais elle l'a approuvée. Son authenticité n'est plus douteuse après les derniers travaux. Mais laissons là les athées.

¹ La **Vraie Jeanne d'Arc**, par Jean-Baptiste-Joseph Ayroles (S.J.). Ouvrage honoré d'un bref de S.S. Léon XIII : Lyon, Librairie catholique Emmanuel Vitte, 5 volumes in-4° pouvant se vendre séparément.

Du même auteur : *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la Libératrice* ; *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* ; *La prétendue Vie de Jeanne d'Arc* de M. Anatole France ; etc.

Le Fils de Dieu incarné est Roi ; et comme il le disait à Pilate dans une réponse dont on abuse, son pouvoir ne lui vient pas des hommes, il ne le tient pas du monde, mais de plus haut : *Regnum meum non est hinc, non est de hoc mundo*. Si son pouvoir lui venait de ce monde, ceux qui le lui auraient conféré combattraient pour le lui conserver : *Ministri mei decertarent utique*. Sa royauté ne lui vient pas de ce monde ; **mais elle s'étend sur ce monde**, préparation du monde éternel. **Les catholiques qui oublient cette vérité ou qui, d'une manière peut-être inconsciente, la nient, et regardent la foi comme une affaire privée, sont incapables de comprendre la Libératrice.**

Que devient le LIEUTENANT lorsque disparaît celui dont il tient la place et les pouvoirs ? Il devient une impossibilité, un non-sens. La loi salique n'était pas la loi fondamentale du royaume ; elle était l'effet d'un choix libre, révocable de sa nature, du vrai Roi Jésus-Christ, qui avait choisi cette manière de régir son saint royaume de France et l'a maintenue en faveur de Charles VII, par le miracle de la petite paysanne qui l'a conduit au sacre. C'est ce qu'elle disait dès les premiers pas dans la carrière dans la parole déjà citée : *Le royaume ne regarde pas le Dauphin, il regarde mon Seigneur... Mon Seigneur VEUT que le Dauphin soit fait Roi. Il ne l'était pas, et la Bienheureuse ne lui en donna pas le nom avant le sacre, mais d'après la loi ordinaire il était par sa naissance désigné pour le devenir.*

Les Parlements, les Gallicans combattaient cette doctrine : mais elle était si profondément gravée au cœur de la nation qu'un siècle et demi plus tard, elle était **hautement proclamée par les Etats généraux** de 1573-76, 1588, 1593, et donnait lieu au **PLUS BEAU MOUVEMENT POLITIQUE QUI SE SOIT PASSÉ À L'INTÉRIEUR DE NOTRE PAYS, LA LIGUE.**

« *La profession de la religion catholique, apostolique et romaine, disaient les Etats généraux n'est pas seulement l'ancienne coutume, mais la principale et fondamentale Loi du royaume... La profession de la foi est beaucoup plus fondamentale que la loi SALIQUE... La couronne de France si conjointe à la religion catholique que non seulement elle (la France) n'a pu souffrir aucun Roi qui n'en ait été le singulier protecteur et professeur, mais aussi qu'elle n'est tenue d'obéir aux rois qu'après leur sacre. Les états du royaume ne vouent fidélité et obéissance au roi qu'aux conditions de son serment* ». (Celui de défendre la religion catholique).

Je prends cette citation dans un auteur peu suspect, Henri Martin (*Histoire de France*, t. IX, p. 454, note). Malgré son fanatisme de libre penseur qui le rend si partial pour les Huguenots, le même auteur écrit encore : « *Il est vrai que le pacte de Clovis et de saint Remy, de l'armée franque et de la Gaule chrétienne avait enfanté la France du Moyen Age. Prétendre qu'on naissait roi indépendamment de ce pacte primitif, et que le Prince pouvait y déroger sans que la société l'en eût délié en se déliant elle-même, c'était détruire les principes fondamentaux de l'ancienne France et change la base de la société* ». (Ibid., p. 528)

La société pas plus que son chef ne pouvait se délier de ce pacte, parce que nulle puissance ne peut se délier de ce qui est la vérité, le droit et l'ordre. La nation n'a jamais voulu pareille rupture ; et ceux qui l'avancent et se sont prévalus de son nom en ont menti. Le peuple aimait sa constitution fondamentale, **même en 89**. Voici ce que nous dit encore le même fanatique libre penseur parlant du peuple en Huguenotisme qui attentait à son culte :

« *L'existence entière des individus, des familles, était enveloppée dans l'ensemble de ce culte qui mariait le sentiment chrétien aux splendeurs plastiques du paganisme, qui prenait l'homme à la fois par le cœur, par l'imagination, par les sens, et ne le quittait pas du berceau à la tombe. Les églises étaient le théâtre de toutes les fêtes, de toutes les joies du peuple, ses palais bien plus splendides que ceux des rois, et où, roi à son tour, il oubliait dans les songes du ciel, ses durs travaux et ses misérables demeures* ». (Ibid, p. 104.)

Bouillonnant d'une juste colère en voyant, ses rois, ou mieux l'astucieuse **Catherine de Médicis**, par sa politique de bascule, laisser l'hérésie ruiner ses temples, saper les bases de son existence, et sur le point de s'asseoir sur le trône avec Béarnais, le peuple se leva et forma la Sainte-Union, **LA LIGUE**. Le seul historien véridique qu'à ma connaissance, compte ce grand mouvement national, Victor de Chalambert conclut, son si intéressant récit par cette appréciation : « *La Ligue fut légitime dans son principe, énergique et sage dans ses moyens d'action, désintéressée dans sa fin* » (2^e édit., p. 592). **La Ligue combattait pour la CONSTITUTION dont Jeanne d'Arc avait ravivé le souvenir par le miracle. La loi salique est une loi secondaire subordonnée à la constitution fondamentale : JÉSUS-CHRIST ROI.**

La Ligue fut surtout l'œuvre du peuple. La plus grande partie de la noblesse marchait sous la bannière du Béarnais ; quatorze ou quinze évêques seulement furent ouvertement ligueurs, le plus grand nombre s'abstint de prendre parti, un petit nombre même, le gros mangeur de Beaune, archevêque le Bourges, suivait le roi de Navarre. La bourgeoisie et le peuple conduits par les nobles fidèles barrèrent le chemin du trône à l'hérétique relaps ; et le conquirent à la foi catholique, prix de quels sacrifices, le siège de Paris en 1590 le dit assez. L'histoire ne présente pas de résistance plus calme dans son héroïsme. C'est encore Henri Martin qui écrit :

« *L'histoire de France ne présente rien de semblable à ce qui se passa alors dans Paris. La plume ne peut décrire, l'imagination peut à peine se figurer la situation de deux cent mille créatures humaines (d'autres disent trois cent mille) se débattant durant des mois entiers contre la famine... L'existence de Paris durant ce fatal mois d'Août (celui qui précéda la délivrance) fut un miracle* » (t. X, pp. 219-226).

La vraie constitution de la France, Jésus-Christ Roi était inscrite aux cœurs des Français d'une manière incomparablement plus profonde que la loi salique.

Elle n'y était pas effacée lorsque, se prévalant d'un mandat qu'ils n'avaient pas, les constituants l'effacèrent et substituèrent à l'Évangile les élucubrations du *Contrat social*, le papier intitulé **Droits de l'homme, papier impie, absurde, foulé aux pieds par ceux qui s'en prévalent plus encore que par ceux qui l'estiment à sa juste valeur.**

La Révolution est là : Jésus-Christ hors la loi, l'ennemi poursuivi tantôt ouvertement, tantôt sournoisement. Ce fut certes un grand crime que l'assassinat de Louis XVI, mais ce n'est pas la Révolution ; elle est dans l'acte qui bannissait de la loi celui dont il devait être le **locum tenens**.

Malheureux prince, personnellement très chrétien, voulant sincèrement le bonheur de son peuple, venu dans une nuit si profonde d'idées fausses, qu'il a apposé sa signature au bas de l'acte révolutionnaire par essence, d'où tous les autres découlent : **JÉSUS-CHRIST HORS LA LOI**. Prince infortuné, n'a-t-il pas au début de son règne anéanti le monument toujours subsistant du miracle par lequel la libératrice avait prouvé que le vrai suzerain, le vrai roi, voulait que la loi salique désignât son lieutenant au saint royaume !

La Pucelle n'a demandé pour ses services qu'une seule faveur, l'exemption d'impôts à perpétuité pour Domrémy et pour Greux, et c'est Louis XVI, trop docile aux conseils de ministres philosophes, qui le supprima à son avènement. Acte inconscient, je le veux bien, comme bien d'autres posés par la victime expiatoire des fautes de ses prédécesseurs, et tout particulièrement des deux plus immédiats. Saint Paul enseigne que tous ceux qui descendent d'Abraham par le sang ne sont pas pour cela fils d'Abraham, mais seulement ceux qui ont la foi d'Abraham. Il n'en est pas autrement de ceux qui par le sang descendent de saint Louis : ils ne sont vraiment fils de saint Louis que tout autant qu'ils voient dans la royauté ce qu'y voyait saint Louis : la fonction de **sergent du Christ**, sauf à leur pardonner dans la pratique bien des faiblesses que n'eut pas saint Louis, à condition pourtant qu'ils les reconnaîtront pour telles. Ce n'est pas l'idée que s'en faisait celui qui, même après sa conversion, déclarait habiles à porter la couronne de saint Louis les produits de ses doubles et criants adultères. **Pareille idée des privilèges du sang est grossière, et pour tout dire idolâtrique.**

L'on dirait que c'est à regret que Dieu rejette le sang de saint Louis. Avez-vous remarqué comment les trois branches capétiennes se terminent par trois frères qui meurent sans laisser de successeur ? Certainement que Dieu a voulu par là donner des leçons qui n'ont pas été comprises.

Ils ne comprirent pas, les Bourbons si merveilleusement restaurés. Louis XVIII et Charles X prétendirent imposer les doctrines gallicanes, le premier renvoya la Chambre introuvable, le second **tronqua le serment du sacre** et signa les ordonnances de 1828. Aussi, le plus vrai royaliste que je connaisse, Joseph de Maistre, écrivait-il ce que tant de royalistes excellents me pardonneront de répéter : il écrivait à la date du 5 septembre 1818, trois ans après la deuxième Restauration :

« *La Révolution est bien plus terrible que du temps de Robespierre ; en s'élevant, elle s'est raffinée. La différence est du mercure au sublimé corrosif* ». (Corresp., t. VI. p. 148)

Et encore à la date du 3 mars 1819 :

« *La Révolution est debout, elle marche, elle court, elle rue. Rangez-vous, Messieurs et Mesdames. La seule différence que j'aperçoive entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient, et aujourd'hui elles **tournent*** ». (Ibid., 156).

Le 2 mai 1794 - remarquez la date, quinze mois après l'assassinat de Louis XVI - il écrivait à son ami Vignet des Etoiles :

« Vous m'avez laissé imprimer que tous les gouvernements étaient vieux. Je vous ajoute à l'oreille qu'ils étaient **pourris**. **LE PLUS GÂTÉ DE TOUS** est tombé avec fracas. Les autres suivront probablement ». (Corresp., t. I, p. 61).

Voilà ce que devraient méditer les royalistes parmi lesquels, j'aime à le reconnaître, l'Eglise compte ses meilleurs fils. **IL EST METAPHYSIQUEMENT IMPOSSIBLE DE RÉTABLIR LA ROYAUTE TELLE QUE LA CONCEVAIT L'ANCIENNE ET VRAIE FRANCE, SANS RÉTABLIR LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST**, ce qui d'ailleurs n'implique pas que l'on ne puisse et que l'on ne doive tolérer dans les circonstances actuelles l'existence de l'erreur. Mais la tolérance n'est pas la liberté. **La vérité, le bien, le droit ont seuls droit à la liberté.**

Voilà pourquoi notre grand Pape ne cesse de nous répéter de laisser de côté les questions politiques qui nous divisent et de nous unir sur la question religieuse. Aussi permettez-moi de vous dire que j'approuve le silence de *l'Univers* sur la nouvelle division que vous voulez réveiller et qui sommeillait. Il n'en existe que trop.

Les têtes tournent, disait de Maistre, en 1819. Le tournoiement n'a pas cessé, au moins dans le monde politique. Car dans l'ordre religieux, ce n'est pas un médiocre progrès que la mort du gallicanisme. Elles n'ont pas cessé de tourner, si bien qu'un excellent esprit, M. de Franqueville, a pu écrire dans *la Croix* : « **Depuis 89 la France est folle ; et un miracle seul peut guérir de la folie** ». Taine, lui, disait vers la fin de sa vie : « *Nous assistons au suicide de la France* ».

C'EST BIEN LE SUBLIMÉ CORROSIF QUE L'ÉCOLE ATHÉE. Impossible de mieux s'attaquer à la racine. Lorsque l'on voit la France supporter des maîtres d'athéisme dans ses derniers villages, non seulement les supporter mais les payer grassement, non seulement les payer mais leur envoyer ses enfants pour qu'ils y effacent les derniers prestiges de la conscience du bien et du mal, on se rend compte des ravages du *sublimé corrosif*. Il a atteint tant de têtes que l'on se demande s'il y a encore une France, si elle n'a pas « séché sur pied » pour employer une expression de Joseph de Maistre. Des passagers sur un navire, pour ne pas dire des fous dans une maison d'aliénés, ne forment pas une société parce qu'ils sont renfermés entre les mêmes planches ou les mêmes murs. N'est-ce pas l'état de la France ? Nous ne sommes unis que par un lien extérieur.

Mais c'est trop lâcher la coulée à des sentiments qui m'oppressent.

Je suis, Monsieur, dans Celui qui est le lien des esprits et des cœurs, dans celui qui est la *voie*, la vérité et la vie, Votre très humble serviteur,

J.-J.-J. AYROLES.

* * *

Nos lecteurs se souviennent des termes du jugement porté par M. Brettes, Chanoine de Paris et Docteur en Théologie, **sur la méthode dite historique en usage chez M. Maurras**. Nous renvoyons à ce jugement (*Monarchie Française*, n° 2, pages 98-104), qui peut se résumer comme suit :

« Cette méthode révolutionnaire a donné en Sciences des résultats **aussi négatifs que possible**... Elle est décrite point pour point, dans l'Encyclique de Pie X *Pascendi Domini gregis* sur les doctrines modernistes... **Dans l'école en question, on patauge EN PLEIN MODERNISME. Ceci est de toute évidence** ».

C'est après avoir lu la lettre où ce jugement, sanctionné par le texte de l'Encyclique, est énoncé avec la force et avec la clarté que l'on sait, que le P. Ayroles a écrit : « Comment ne pas penser comme le docte Chanoine Brettes ? »

A peu près dans le même temps, **M. l'abbé Barbier** (sans désigner notre *Revue*, de peur que ses propres lecteurs, en s'y reportant, n'y trouvassent la lettre du Chanoine Brettes sur laquelle il ne disait mot), nous calomniait à loisir et falsifiait nos paroles après avoir pris soin de nous mettre hors de défense. Tant de mauvaise foi ne peut que mieux mettre en relief la valeur des deux témoignages que nous lui opposons ici.

Cela dit, montrons en substance, à notre tour, que tout ce que nous professons est d'accord avec la doctrine professée par le P. Ayroles. Déjà nos lecteurs l'ont senti en lisant la page admirable où il a su faire apparaître la trame lumineuse de l'histoire vraie, si inconnue, si « sabotée », du « saint royaume » : il n'est rien de tout ce qu'il dit que nous ne disions avec lui.

OUI, Jésus-Christ est le vrai Roi de ce « saint royaume de France », et, depuis saint Remy jusqu'à la Déclaration sacrilège qui le détrôna, nos souverains visibles n'ont été que ses « **LieuTenants** ».

OUI, la Révolution est dans l'acte qui bannissait Jésus-Christ de la loi civile, et **nous serons toujours en Révolution tant qu'on n'aura pas rétabli « la royauté telle que la concevait Jeanne d'Arc, telle que la concevait l'ancienne et vraie France », soit le règne de Jésus-Christ.**

OUI, il est métaphysiquement - et donc physiquement - impossible de « restaurer » jamais la royauté traditionnelle en dehors de ses fondements.

OUI, tant que cette restauration, la seule à souhaiter parce que c'est la seule efficace, ne sera pas chose accomplie, nous ne serons unis, Français, que par un « lien extérieur ».

OUI aux citations du grand Joseph de Maistre.

OUI aux vœux sur la sainte Union, la Ligue, « œuvre du peuple », qu'on peut très bien recommencer, - et qu'il faudra recommencer, faute de quoi la France est perdue, - mais qu'on ne peut recommencer que dans son esprit d'autrefois.

OUI à l'impossibilité, au « non-sens » qu'est le lieutenant quand disparaît Celui dont il occupe la place, et dont il détient les pouvoirs.

OUI à l'obligation où sont les fils de saint Louis, pour avoir droit à ce grand titre, de ne voir dans la royauté que ce qu'y voyait saint Louis.

OUI, OUI, **à l'incapacité radicale où sont les athées, de rien comprendre à l'histoire de Jeanne d'Arc ni même à l'histoire de France, qu'ils ne peuvent que « profaner » !...**

* * *

Maintenant, que le P. Ayroles nous permette de le lui dire, il a tort de douter de l'existence des athées. **L'école de M. Maurras, pleine de tant de catholiques, est dirigée par des athées.** Et l'esprit même qui l'anime est, par définition, non seulement athée, mais décidément **théophobe**. On n'en veut pour démonstration que ces blasphématoires sottises formulées par M. Maurras, *qui ne les a pas abjurées* depuis qu'il fait fonctions de chef d'un parti « religieux » :

« En dépit du grand préjugé que l'autorité de Voltaire fait régner en France », - allusion évidente au mot : *Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer* - « c'est une question de savoir si l'idée de Dieu, du Dieu unique et présent à la conscience, est toujours une idée bienfaisante en politique... Il ne devrait y avoir qu'un cri parmi les moralistes et les politiques sur les dangers de l'hypocrisie théistique »¹.

Evidemment, les gens qui descendent à de tels propos relèvent de la douche beaucoup plus que de la critique. Mais ils existent, - et ils le prouvent. Et si le P. Ayroles allait leur opposer l'argument - qu'il juge à bon droit sans réplique - de la montre et de l'horloger, ils lui répondraient en raillant, avec Auguste Comte, leur maître :

« Si, entre certaines limites, tout est nécessairement disposé de manière à pouvoir être, on chercherait néanmoins vainement, dans la plupart des arrangements effectifs, des preuves d'une sagesse réellement supérieure, ou même seulement égale à la sagesse humaine »².

Mais, comme dit le P. Ayroles, laissons là les athées, non pas pourtant sans opposer à ceux d'entre eux qui prétendent honorer Jeanne d'Arc en laïcisant son histoire les termes mémorables dans lesquels le pape Léon XIII daigna prescrire au P. Ayroles de se consacrer tout entier à la défense de la Pucelle :

« Conduisez, écrivait le Pape, votre œuvre de façon à ce que le grand fait de la Pucelle non seulement ne soit pas amoindri par les coups des ennemis de la religion, mais qu'il en ressorte plus éclatant. A la tête de ces ennemis, il faut placer ceux qui, **DÉPOUILLANT LES EXPLOITS DE LA MAGNANIME ET TRES PIEUSE VIERGE DE TOUTE INS-**

¹ Maurras, *Trois idées politiques*, 1898, p. 59. - Déjà (n° 2, 115), dans l'article dénaturé par les faux de M. Barbier, et auquel il prétend « répondre », on avait cité un couplet du même auteur, qui ne l'a pas non plus désavoué encore, sur l'athéisme bienfaisant, ressource suprême des nations. (A. F. t. 1, p. 503).

² Comte, *Cours de philosophie positive*, 40^e leçon, *Biologie*, vers la fin, en note.

PIRATION DE LA VERTU DIVINE, TRAVAILLENT A LES REDUIRE AUX PROPORTIONS D'UNE FORCE PUREMENT HUMAINE... »¹.

Ne dirait-on pas que le Pape, en écrivant ces mots au Père, prévoyait le criant abus que, *sans rencontrer sur ce point aucune résistance indignée de la part des feuilles religieuses*, l'école agnostique et athée dont M. Maurras est l'oracle fait tous les jours, depuis trois ans, du nom de la sainte héroïne, au profit d'une faction usurpatrice et laïciste !

* * *

Encore un coup, sur tous les points, nous sommes très exactement d'accord avec le P. Ayroles. Aussi ne comprenons-nous pas qu'il puisse approuver *l'Univers* (lequel, à peu près tous les jours, se montre en quelque point inféodé au Maurassisme) de s'être tu à notre endroit. « Nouvelle division qui sommeillait, et que nous voulons réveiller ? » Assurément, le P. Ayroles, alors qu'il en jugeait ainsi, ne devait pas prévoir que nous serions, sur tous les points, en parfait accord avec lui, prouvant ainsi qu'à notre jugement comme au sien **la « conquête du Roy des Lys » est affaire de religion, et nullement de politique**. Au surplus, il remarquera que le même *Univers* qu'il loue de se taire à propos de nous s'est soigneusement abstenu, *en vertu des mêmes raisons*, d'exposer, à propos de *La Vraie Jeanne d'Arc*, la thèse foncière de cette grande œuvre, thèse si souvent évoquée dans *l'Univers* du grand Veillot !...

Sans doute, la vraie constitution de la France, Jésus-Christ-Roi, prime la loi salique, laquelle n'est qu'une loi organique, nécessairement subordonnée à son principe fondamental. Mais principe et loi organique, constitution « Jésus-Christ-Roi » et loi salique ayant pour but de désigner le « lieutenant » sont liés si étroitement, et d'un lien si indissoluble que, - *l'Univers* en est témoin - quiconque ne veut plus de l'une est logiquement amené à abandonner aussi l'autre. On aura beau dire et beau faire : autant il est certain que « dans le plan divin, la loi de Jésus-Christ doit être la première loi des peuples qui veulent vivre dans l'ordre », autant « Jésus-Christ-Roi est inscrit aux cœurs des Français », **autant il est indispensable, pour que la loi de Jésus-Christ redevienne la loi des Français, que Jésus-Christ, Roi invisible, soit représenté parmi nous par un visible lieutenant dont les titres soient au-dessus de toute contestation possible**. Et de même que ceux qui ont fait la Révolution en haine de Jésus-Christ-Roi ont enlevé le « lieutenant », de même ceux qui, aujourd'hui, continuent la Révolution dans **son principe par excellence, le principe de laïcité**, ne voulant pas Jésus-Christ-Roi, se saisissent de **tous prétextes pour écarter le « lieutenant »** désigné par la loi salique.

Pour nous, qui voulons l'un et l'autre, et qui ne les séparons pas, nous avons conscience, en dépit de ce qu'on peut dire, d'être **LES DEFENSEURS DU SEUL MOYEN D'UNION POSSIBLE**, et non pas les fomentateurs d'une nouvelle division.

Nos lecteurs, même ceux qui ne sont pas du tout des nôtres, n'auront qu'à méditer un peu profondément sur ce que l'on vient d'énoncer : ils devront bien, quoi qu'ils en aient, se rendre un jour à l'évidence. En tout cas, ils verront d'abord, - et ce sera déjà un point très important d'acquis -, que le salut ne peut pas être côté des Orléanistes, **aussi faux monarchistes qu'ils sont faux traditionalistes**, qui, avec l'approbation d'incompréhensibles croyants, ont entrepris d'humaniser en laïcisant son action la Pucelle, « fille de Dieu ».

Martin Ladvenu.

ANNEXE

LA MONARCHIE FRANÇAISE, n° 2, 1911, p. 98-104

UNE LETTRE DU CHANOINE BRETTE

M. le chanoine Brettes, un des prêtres de France les plus connus pour leur valeur théologique, et d'ailleurs retiré depuis plus de vingt ans du ministère pour se livrer à des études scientifiques (dont l'aboutissement premier est la **démonstration de la fausseté du système évolutionniste**), nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous avez eu la bonté de me faire adresser un exemplaire de votre Revue. Je vous en remercie. Les articles que j'y ai lus m'ont vivement intéressés. Ils sont sérieusement documentés et témoignent d'un sens catholique et français aussi averti que viril. Aussi auront-ils, j'en suis sûr, frappé comme moi tous ceux de mes confrères à qui vous aurez, comme à moi, fait adresser votre numéro spécimen.

Voulez-vous me permettre, justement à raison de l'intérêt que m'a inspiré cette lecture, de vous proposer certaines critiques qu'elle a fait naître dans mon esprit ?

¹ Il est au moins piquant de noter, à propos de ce texte, que ce M. Barbier, qui qualifie et qui persiste à qualifier de *religieux* un journal où l'on a donné, contre le caractère divin de la mission de Jeanne d'Arc, dans les erreurs qui ont été dénoncées par cette revue (n° 1, pp. 30-50) est fort probablement, en France, l'écrivain qui a le plus fait pour accréditer dans la masse **la fable de l'opposition entre les deux pontificats de Léon XIII et de Pie X**. Il n'est pas moins piquant d'avoir à remarquer que le même M. Barbier qui soutient aujourd'hui contre ceux qu'il nomme des *ultra* les maîtres agnostiques et athées de l'Orléanisme, a commis naguère un ouvrage, heureusement mis à l'Index, où est critiqué, censuré, condamné en bonne et due forme, le « libéralisme » du Pape auteur des lignes ci dessus. Ainsi, *libéral* Léon XIII, qui déclarait qu'il faut placer « à la tête des ennemis de la Religion » ceux qui, comme les Maurras, les Pujo, les Cavaignac et *tutti-quant*, escamotent ou naturalisent le surnaturel de Jeanne d'Arc ; - et *anti-libéral* M. l'abbé Barbier, qui protège et défend envers et contre tout ces laïcisateurs extrêmes, lesquels il nous présente comme, donnant sur les sujets intéressants la défense de l'Eglise, la note... la plus en harmonie avec la pensée du Saint-Siège. Le moyen de commenter ça ? ?

Vous dénoncez, d'après des textes et des faits, les préoccupations laïques, en histoire, de toute une école actuelle. Vous avez certes mille fois raison ; mais êtes-vous bien sûr de n'être pas resté **fort en deçà de la vérité** ? De tout ce que vous exposez, ce qui ressort nettement, c'est que, dans l'école en question, on patauge **EN PLEIN MODERNISME**. Ceci est de toute évidence.

Il n'y a, en effet, qu'il s'agisse de Science ou d'Histoire, que deux façons de procéder à l'égard de DIEU chez les hommes, et ces deux méthodes sont entre elles aussi essentiellement, aussi irréductiblement opposées que, comme disait Louis Veillot, **le oui de DIEU et le non du Diable**.

D'après la méthode rationnelle, qui est celle de la Tradition, il faut, en Science et en Histoire, prendre les faits **tels qu'ils sont réellement**. Or, pris tels qu'ils sont réellement, en Science comme en Histoire, les faits **attestent toujours DIEU**.

D'après la méthode moderniste, au contraire, on commence par poser en dogme que la physique du monde, en Science, la physique sociale en Histoire, doivent rendre compte de tout ; que l'Univers, d'abord, l'Humanité ensuite, **évoluent** fatalement vers un ordre toujours futur, en vertu de leur nature même et selon des lois spontanées dont la Physique est le seul sphinx. DIEU - et donc *a fortiori* **l'intervention de DIEU - est rejeté comme « inutile »** dans ce qu'on nomme dédaigneusement : l'Inconnaissable. **Rien alors ne témoigne plus de Lui : rien ne nous conduit plus à Lui : tout peut être expliqué sans Lui. On peut donc se passer de Lui** ; et, comme rien d'inutile n'oblige, logiquement **on doit s'en passer, en Science comme en Histoire, en morale comme en politique**.

Cette méthode révolutionnaire a donné en Science des résultats aussi négatifs que possible ; et c'est évidemment d'elle que s'inspirent, en Histoire, ceux qui, « mettant d'abord et par définition l'ordre surnaturel en dehors de l'ordre réel », affectent de ne voir dans l'histoire de Jeanne d'Arc, par exemple, qu'une « poétique aventure » et dans l'activité déployée par la Bienheureuse, de ne considérer que ses « chevauchées » ou son « tact psychologique extraordinaire », ainsi que « son intuition de petite Française, en qui se résumait la conscience de nos ancêtres », etc., etc.

Or, elle est décrite, cette méthode, et point pour point telle que l'appliquent les écrivains par vous visés, dans l'Encyclique de Pie X *Pascendi Domini gregis*, sur les doctrines modernistes :

« Les modernistes, dit le Saint-Père, posent comme base de leur philosophie religieuse la doctrine appelée communément **agnosticisme**. La raison humaine, enfermée rigoureusement dans le cercle des phénomènes, c'est-à-dire des choses qui apparaissent, et telles précisément qu'elles apparaissent, n'a ni la faculté ni le droit d'en franchir les limites ; elle n'est donc pas capable de s'élever jusqu'à DIEU, non pas même pour en connaître, par le moyen des créatures, l'existence : telle est cette doctrine. D'où ils infèrent deux choses : que DIEU n'est point objet direct de science ; que DIEU n'est point un personnage historique. Qu'advient-il, après cela, de la *théologie naturelle*, des motifs de *crédibilité*, de la *révélation extérieure* ? Il est aisé de le comprendre...

« Maintenant, de l'agnosticisme, qui n'est après tout qu'ignorance, comment les modernistes passent-ils à **l'athéisme scientifique et historique**, dont la négation fait au contraire tout le caractère ; de ce qu'ils ignorent si DIEU est intervenu dans l'histoire du genre humain, par quel artifice de raisonnement en viennent-ils à expliquer cette même histoire absolument en dehors de DIEU, qui est tenu pour n'y avoir point eu effectivement de part ? Le comprenne qui pourra. *Toujours est-il qu'une chose, pour eux, parfaitement entendue et arrêtée, c'est que la Science doit être athée, pareillement l'Histoire ; nulle place dans le champ de l'une, comme de l'autre, sinon pour les phénomènes : DIEU et le divin en sont bannis* » (texte officiel de l'Encyclique *Pascendi*, publié par la Maison de la Bonne presse).

Et ailleurs :

« De par l'agnosticisme, l'Histoire, non plus que la Science, ne roule que sur des phénomènes. Conclusion : DIEU, toute intervention de Dieu dans les choses humaines, doivent être renvoyés à la foi, comme de son ressort exclusif. **Que s'il se présente une chose où le divin et l'humain se mélangent,... il y aura donc à scinder ce composé et à en dissocier les éléments : l'humain restera à l'histoire, le divin ira à la foi...**

« Or, de même que l'Histoire reçoit de la philosophie ses conclusions toutes faites, ainsi de l'Histoire la critique. En effet, sur les données fournies par l'historien, le critique fait deux parts dans les documents. Ceux qui répondent à la triple élimination (voir ce texte, Actes de SS. Pie X, t. III, p. 131) vont à l'histoire de la foi ou à l'histoire *intérieure* ; le résidu reste à l'histoire *réelle*. Car ils distinguent soigneusement cette double histoire ; **et ce qui est à noter, c'est que l'histoire de la foi, ils l'opposent à l'histoire réelle, précisément en tant que réelle** ».

Avouez que cette distinction, si fameuse sous le nom de « cloison étanche », est également révoltante et en Histoire et en Science. Elle l'est d'autant plus qu'elle est uniquement fondée sur un *a priori* philosophique et que, par un criant illogisme, on en fait la base de deux ordres de connaissance, la Science et l'Histoire, qui, par définition, ne sont constitués que par des faits.

« D'après le philosophe, dit en effet encore l'Encyclique, une loi domine et régit l'Histoire, c'est **l'Evolution** » ; comme, d'après le philosophe toujours, elle domine et régit la Science.

Voilà bien les principes et les lois qui sont communs à beaucoup de catholiques et aux maîtres de la Sorbonne et du Muséum. **Les uns et les autres dénaturent les faits**. Mais les faits, ainsi violentés, se vengent toujours et facilement, car, pour démolir tous ces systèmes qui ne tiennent pas debout, il leur suffit de se présenter comme ils sont.

Bien entendu, Monsieur, vous ferez de cette lettre tout ce qu'il vous plaira d'en faire. Si, pourtant, vous la publiez, tout ou partie, vous voudrez bien noter que je ne me suis pas placé, pour vous l'écrire, sur le terrain politique. **Ennemi**

déclaré du système de l'Evolution, d'où sort directement le modernisme historique comme tous les autres modernismes, j'ai été attentif à ne pas rater l'occasion de le montrer où il se trouve.

Veillez bien agréer, Monsieur, avec mes félicitations, l'assurance de mon dévouement en N.-S. J.-C.

F. BRETTE,

Chanoine de Paris, Docteur en Théologie.

Il n'y a rien à ajouter à un témoignage aussi ferme, rendu par un témoin aussi autorisé et aussi désintéressé.

A la vérité, nous savions tout ce que contient cette lettre. Mais il ne nous appartenait pas, pensions-nous, de nous faire, laïcs que nous sommes, les juges de l'orthodoxie des doctrines de l'*Action Française*.

M. le chanoine Brettes, en se plaçant, comme il l'a fait, en dehors de la politique pour juger seulement en théologien, a rendu l'arrêt supérieur que nous ne pouvions pas, nous, rendre.

Nous appuyant sur cet arrêt, si évidemment motivé, nous avons de quoi expliquer péremptoirement le silence que gardent, devant nos critiques, les catholiques ayant voix dans les Comités directeurs.

Cette lettre du chanoine Brettes, nous la dédions aux catholiques d'*Action Française*, clercs et laïcs, que touche notre propagande, en les priant de remarquer que l'école de M. Maurras, **école agnostique et athée en morale comme en histoire,** qui se présente pour nous sauver de la détresse où nous ont mis les autres écoles libérales, *commence par où finissent les partis qui nous ont perdus* : par la **laïcisation de nos traditions et de notre histoire nationale.**

Il y a, au surplus, pour l'école de M. Maurras, un moyen extrêmement simple de prouver, même sans nous répondre, qu'elle est calomniée ici. *Qu'elle publie, pour être enseigné dans les écoles primaires libres, un manuel d'histoire de France conçu conformément à ses idées philosophiques et à sa méthode historique.* Nous disons que ce manuel tomberait sous le coup des condamnations unanimes de l'Episcopat, au même titre, exactement, que les manuels patronnés par le Gouvernement *blocard*.

Rencontre bien étrange, si elle n'est significative !

C'est nasarder les gens que leur offrir, **pour les guérir du modernisme républicain, le modernisme orléaniste.**

LE COMITÉ DE REDACTION.

...Le journal l'Action Française est, de tous les journaux religieux peut-être celui qui donne,
sur les sujets intéressant la défense de l'Eglise,
la note la plus exacte, la plus courageuse, la plus en harmonie avec la pensée du Saint-Siège.
L'abbé Emmanuel BARBIER, cité par l'Action Française du 17 décembre 1910.

Ce texte est la seule objection qui, dans la correspondance volumineuse que nous a attirée notre premier numéro, ait été alléguée, par « quatre catholiques amis de l'Action Française », contre les faits, assez solides, sur lesquels portent nos critiques.

Nous saisissons fort volontiers l'occasion de nous expliquer avec M. l'abbé Barbier. Nul plus que nous, assurément, ne professe, à l'égard de l'infatigable écrivain qui, à peu près à lui tout seul, suffit depuis deux ans à la tâche de sa revue la *Critique du Libéralisme*, les sentiments d'estime, voire d'admiration, qui conviennent. Mais, selon le dicton fameux, *magis amica veritas*, - et ce n'est certes pas M. Barbier qui nous en fera le reproche -, **entre M. l'abbé Barbier et la vérité, notre choix, le cas échéant, était fait.**

La lettre que l'on vient de lire aura suffi, sans doute, à répondre victorieusement à l'affirmation étonnante d'après laquelle, s'il nous fallait en croire M. Barbier, l'Action Française serait un de nos journaux « religieux ».

Reste à examiner si l'on peut vraiment dire que, par sa politique, elle a su mériter l'éloge d'être « la plus en harmonie avec la pensée du Saint-Siège ».

Pour répondre à l'allégation hasardeuse de M. Barbier, dont l'Action Française n'hésite pas à se faire un certificat aux yeux du public catholique, il convient d'abord d'établir, et d'après les documents apostoliques, quelle est « la pensée du Saint-Siège » avec laquelle l'Action Française se montre tant « en harmonie ».

Regrettons, avant tout, que M. Barbier n'ait pas dit, au lieu du Saint-Siège, le Saint-Père, ce qui était mieux dans son style. Mais il n'importe, au fond. M. Barbier est catholique ; et par conséquent, « le Saint-Siège », sous sa plume, c'est le Pape, et **rien que le Pape.**

La discussion est donc facile. Voyons la pensée de Pie X.

LA PENSÉE DU PONTIFICAT DE PIE X. - RESTAURER TOUTES CHOSES DANS LE CHRIST. - LE PARTI DE DIEU.

Cette pensée, on la rencontre exprimée tout entière, amplement, majestueusement, dans la première lettre encyclique *E supremi apostolatus*, en date du 4 octobre 1903, dans laquelle le nouveau Pontife s'annonçait tel qu'il n'a cessé de se montrer depuis au monde :

Peut-on, disait Pie X, ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour, et la rongant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, Vénérables Frères, vous la connaissez, c'est, à l'égard de Dieu, **l'abandon et l'apostasie** ; et rien sans nul doute qui mène plus **sûrement à la ruine**, selon cette parole du prophète : **Voici que ceux qui s'éloignent de Vous périront...**

...Puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en Celui qui Nous conforte ; et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, **Nous déclarons que Notre but unique dans l'exercice du suprême Pontificat est de TOUT RESTAURER DANS LE CHRIST afin que le Christ soit tout et en tout**¹.

La déclaration était nette. Mais pour qu'il ne fût pas permis d'hésiter, dans l'application, sur le vrai sens de ces paroles, d'ailleurs aussi claires que possible, le Saint-Père ajoutait, avec une perspicacité que plusieurs durent trouver gênante :

Il s'en trouvera sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous voulons être et que, avec le secours divin, Nous ne serons rien autre, au milieu des sociétés humaines, que le ministre du Dieu qui Nous a revêtu de Son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts ; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi, si l'on Nous demande une **devise** traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : **restaurer toutes choses dans le Christ** (Ibid., p. 35).

Restaurer toutes choses dans le Christ : comment l'entendait le Saint-Père ? L'Encyclique le montrait à la lumière de l'évidence. Les actes l'ont fait voir, depuis, avec toute la force du fait. Toute l'œuvre de Pie X est **contre-révolutionnaire**. Mais, contre-révolutionnaire, elle l'est au sens que nous donnons ici, non à celui qu'on donne ailleurs, à ce mot dont on abuse tant. **La Révolution**, pour Pie X comme jadis pour Louis Veuillot, est tout entière dans un principe : **le principe de laïcité**. C'est sur ce terrain qu'il l'attaque :

De nos jours, il n'est que trop vrai, les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés contre leur Créateur ; et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis : **Retirez-vous de nous**. De là, en la plupart, un rejet total de tout respect de Dieu. De là des habitudes de vie, **tant publique que privée**, où nul compte n'est tenu de sa **SOUVERAINETÉ**. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour **abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion** (Ibid. p. 35).

¹ Traduction française publiée par l'imprimerie du Vatican en même temps que le texte latin et une traduction italienne, *Actes de S. S. Pie X*, Maison de la Bonne Presse, T. 1, p. 33.

Cet **agnosticisme pratique**, Pie X, témoin de Dieu, n'hésite pas à le représenter comme «le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre», à telle enseigne que «qui pèse ces choses a droit de craindre... que véritablement **le fils de perdition** dont parle l'Apôtre n'ait **déjà fait son avènement parmi nous**». Et, en effet, **l'athéisme**, étendu de la philosophie spéculative à l'économie politique et sociale, est bien **la dernière hérésie**. Pie X le disait fortement :

C'est là, au dire de l'Apôtre, **le caractère propre de l'Antéchrist**. L'homme avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu. C'est à tel point que, impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté, et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. **IL SIÈGE DANS LE TEMPLE DE DIEU, OÙ IL SE MONTRE COMME S'IL ÉTAIT DIEU LUI-MÊME** (ibid. p. 35).

L'horreur de la perturbation qu'amène dans les mœurs ce désordre est dénoncée par l'Encyclique avec une émouvante rigueur. **Dieu chassé de la Politique et du Droit, tout est subverti**. Et

«qui pourrait, s'écrie douloureusement le Pontife, ne pas sentir son âme saisie de crainte et de tristesse à voir la plupart des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs, et à juste titre, les progrès de la civilisation, se déchaîner avec un tel acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait **un combat de tous contre tous**» ?

Quel remède efficace inventer contre de tels maux ? La politique ? Assurément, mais non une politique humaine. Le désir de la paix, qui est dans tous les cœurs, est stérile en dehors de Dieu. En effet, **chasser Dieu, c'est chasser la justice** ; et, **en dehors de la justice, où voir une espérance de paix ?** Ecoutez Pie X, sur ce point, exprimer toute sa «pensée»

Il en est, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité de l'ordre, s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent **le parti de l'ordre**. Hélas ! vaines espérances ! peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : **le parti de Dieu**. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir ; c'est à celui-là qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique.

Toutefois, Vénérables Frères, ce **retour** des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divines, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, **n'advientra que par Jésus-Christ...** Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous nos efforts, c'est de **ramener le genre humain à l'empire du Christ** (ibid. p. 37).

Maintenant, comment travailler à ramener le genre humain ? Le Pape le disait en substance. Et d'abord, «ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes» (ibid. p. 45). Les laïcs doivent s'unir sous la direction des Evêques pour travailler à la grande œuvre de relèvement général.

S'associer «**entre Catholiques**» (ibid. p. 45) et **agir sans respect humain**, tel est le programme indiqué.

«Il importe peu, dit le Pape, d'agiter subtilement de multiples questions et de dissertar avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action». Mais l'action, telle que la comprend et la recommande. Pie X, comprend, et avant tout, «**la profession ouverte et hardie de la religion**» et «**l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise**» (ibid. p. 45). C'est par cette action que **le parti de DIEU, seul capable encore de sauver les sociétés humaines, les sauvera**.

Telle est «la pensée du Saint-Siège».

LA NOTE QUE DONNE L'ACTION FRANÇAISE. - RESTAURER TOUT SANS DIEU. - LE PARTI DES HOMMES.

Restaurer toutes choses dans le Christ n'est pas précisément ce que s'est proposé de faire, ni ce que se propose de faire le *Nationalisme intégral*. En cela, nous n'avons à craindre d'être contredit par aucun des docteurs du groupe. Le Christ, M. Maurras et ses amis l'ignorent. On lui fait bien, dans le journal comme dans l'Histoire, un semblant de place honoraire : exactement comme à Jeanne d'Arc. Il ne compte pour rien dans la philosophie qu'on applique à mettre en relief les leçons pratiques de l'Histoire, non plus que dans les plans qu'on trace d'une «restauration» éventuelle. Les catholiques d'*Action française* - ceux des comités directeurs - ont pris de cela leur parti. Dans l'école, comme dans l'État tel qu'on le comprend dans l'école, «que demandent les Catholiques ? D'abord leurs coudées franches. Ensuite, que l'État s'abstienne de les protéger» (*Action Française*, 15 décembre 1900, p. 1028). Et l'État, dans l'école, s'appelle Charles Maurras. C'est tout dire.

Écoutez parler celui-ci :

Un prêtre éminent, parlant de l'hypothèse d'une Restauration monarchiste, disait à un royaliste :

- **Surtout, ne nous protégez pas. La protection officielle serait notre fléau. Le trône ferait à l'autel à peu près le même tort que l'autel au trône...**

Tels étant les sentiments de nos catholiques, ils auront peut-être à calmer le zèle généreux de certains esprits qui, sans croire au Catholicisme, ne lui ménageraient aucun signe de déférence, de respect et d'honneur (*Action Française*, 15 décembre 1900, p. 1028).

L'autel ferait du tort au trône...

Tels étant les sentiments des Catholiques de la suite de M. Maurras, il n'est pas étonnant qu'on applique, à l'*Action Française*, en pratique comme en théorie, **l'athéisme fondamental** dénoncé par Pie X, comme la maladie la plus grave qui, de nos jours, travaille la société humaine, qu'elle ronge jusqu'aux moelles, et qu'elle entraînera à sa ruine.

Cet **athéisme radical**, *l'Enquête sur la Monarchie*, à laquelle il faut revenir sans se lasser, en témoigne en plusieurs endroits. Bornons-nous, négligeant les athées de moindre importance, à enregistrer là-dessus l'oracle de M. Maurras, ce dogmatiste impérieux qui veut organiser un «pouvoir spirituel royaliste» (*Enquête sur la Monarchie*, p. 182). «Rome, ose-t-il écrire, conseille aux catholiques de s'unir, mais non de former un parti» (Ibid., *Avis aux personnes pratiques*, p. 298, note de 1909). Parbleu ! que deviendrait, si, dociles à la voix du Pape, nous fondions le parti de DIEU, le nouveau «pouvoir spirituel» rêvé par l'auteur de *l'Enquête*?

Mais n'épiloguons pas : citons.

Le passage le plus savoureux de *l'Enquête sur la Monarchie*, celui où l'organisateur du nouveau «pouvoir», donne le mieux carrière à ce qui lui sert de génie, est peut-être, dans *l'Introduction*, la page où il se cite lui-même par l'organe de M. Moreau :

Une troupe de bedeaux et de sacristains mal grimés use au profit de la Révolution d'un système employé jadis par les clercs et les moines. Pour ces fanatiques nouveaux, la France a rencontré sa fin morale, sa destinée surnaturelle, non dans la dévotion particulière à Notre-Dame, mais dans les actes générateurs, continuateurs et propagateurs de la Révolution, dans la fonction révélatrice des idées révolutionnaires. C'est en cela qu'elle est aimable, considérable et partant défendable. Hors de là, notre France est un territoire comme les autres. Si nous sommes bons philosophes, elle ne doit point nous toucher plus que l'Inde et la Mongolie.

Écoutez M. Ranc. Quand, par hasard, ou négligence ou faiblesse, il s'est emporté jusqu'à laisser couler de sa plume le nom de la patrie, M. Ranc a soin de se reprendre et de se corriger : «La France...», écrit-il. «Oui, la France grande et la République forte, mais la France de la Révolution et la République représentant dans le monde le droit et la justice...» *La France mais... La France si... La France à condition que... AUX TERMES PRÈS, CE N'EST POINT AUTREMENT QUE PARLAIENT LES PONTIFES LES PLUS JALOUX DES PRÉROGATIVES DU POUVOIR SPIRITUEL. NON CONTENTS DE LIER ET DÉLIER LES AMES, ILS VOULAIENT JUGER LES NATIONS. M. RANC AVAIT L'ÉTOFFE D'UN GRAND ÉVÊQUE.* Plus religieux que politique, plus partisan que citoyen, c'est à l'idée du Droit et de la Justice, fille putative de la Révolution, qu'il offre ses vœux ; ce n'est point à la France. Une France contre-révolutionnaire serait sans mérites pour lui. Une Révolution non française, ou bien antifranaise, pourvu qu'elle fut inspirée des mêmes principes, obtiendrait sans doute de lui les mêmes accents de piété (*Enquête sur la Monarchie*. Introduction, pp. xxv-xxvi).

On recommande ce morceau aux méditations du lecteur. Ou les mots n'y ont aucun sens, ou ce qui s'en dégage, c'est que M. Maurras et donc ses amis catholiques ayant vu délibérative dans les comités directeurs - professent pour la «religion républicaine» de feu Arthur Ranc et pour la religion traditionnelle de l'ancienne France un **mépris** tout à fait pareil ; c'est qu'il ne faut pas leur parler de la France soldat du Christ plus que de la France pionnier du progrès révolutionnaire ; c'est que, pour eux, **la destinée surnaturelle, dans la dévotion particulière à Notre-Dame, la fin morale** dans la vocation à promouvoir le règne du Christ... procède d'un **fanatisme** analogue en tout à celui de nos sectaires les plus stupides ; c'est que ceux-ci, aux yeux du Pape du *Nationalisme intégral* représentent tout simplement, «sacristains et bedeaux mal grimés» d'une **Eglise nouvelle**, une autre **superstition** que celle dont nous «fûmes délivrés, dirait M. Henri Vaugois, par «la merveilleuse campagne des encyclopédistes»¹.

«M. Ranc, dit M. Maurras, avait l'étoffe d'un grand évêque». Ce jugement, si caricatural qu'il soit, et quelque mépris qu'il implique à l'égard de ces «grands évêques» qui, proprement, ont fait la France, n'est pas pour étonner ceux qui ont lu M. Maurras, ceux qui ont réfléchi sur le sens que prend dans sa bouche la profession du nom romain, ceux qui savent qu'il a écrit :

Il peut arriver à tout peuple de périr ou de se ruiner, mais à un doigt de cette extrémité, certaines nations se reprennent. Elles songent à elles-mêmes. Entre tous les devoirs, s'il y a des devoirs, le plus clair et le plus fort leur semble de vivre. Elles recherchent donc les conditions de la vie politique, sans aucun égard aux chimères et aux superstitions qui leur travaillaient l'esprit. Un réalisme salutaire, **UN ATHEISME BIENFAISANT LEUR FAIT CHASSER LE SURNATUREL, le mystique** (A. F., t. 1, p. 503).

Sans doute, ainsi que nous en avertit M. Maurras lui-même, «ce n'est plus ainsi que l'on reparlerai du Catholicisme à l'Action Française» (*Enquête*. Introduction, p. xxiii). Mais **c'en toujours ainsi qu'on l'y comprend et qu'on l'y juge**. Et ceci nous met assez loin de *tout restaurer dans le Christ*, ce que Pie X, le Pape régnant, déclare être son brut unique.

Et, quand M. l'abbé Barbier attribue à *l'Action Française* le mérite de donner «sur les questions intéressant la défense de l'Eglise la note la plus en harmonie avec la pensée du Saint-Siège», il semble bien déjà qu'il commet en cela l'erreur d'«appliquer aux choses divines la courte mesure des choses humaines», contre laquelle Pie X, au début de sa première lettre mettait en garde les chrétiens.

Combien plus clairement encore on voit que M. l'abbé Barbier, commet cette erreur regrettable, quand on s'avise des efforts fournis par l'école néo-monarchiste et pour laïciser l'Histoire, et pour laïciser le Droit, et pour organiser la paix et l'ordre **hors de Dieu, et par conséquent contre Dieu !**

Mais il ne peut entrer dans le plan d'un article de montrer ces choses en détail. Un exemple nous servira pour faire apprécier la contradiction essentielle qu'il y a, en réalité, en méthode comme en doctrine, entre *l'Action Française* et les directions de Pie X.

LE PAPE OU COMTE : IL FAUT CHOISIR.

¹ *Enquête sur la Monarchie*, p. 168. il est à remarquer ici que l'Eglise est définie par M. Maurras (*Gazette de France* du 23 novembre 1899 et du 29 janvier 1900 citée par M. Moreau, cité lui-même par M. Maurras, *Enquête*, Introduction, p. xxxix). «**Une société de célibataires occupée à de grandes fins spirituelles**». On signale cette définition, dont le «réalisme» est patent, à l'attention rétrospective de M. l'abbé E. Barbier.

On a vu ci-dessus avec quelle insistance le Pape invite les Catholiques à former le parti de Dieu. On a vu que M. Maurras, zélé de la formation, au contraire, du parti des hommes, nie que «Rome» nous donne ce conseil. Il est utile d'indiquer comment, près de M. Maurras, on s'ingénie à divertir au profit du Positivisme les directions pontificales, et à constituer ainsi, avec l'appui des Catholiques, le parti des hommes contre Dieu.

M. Léon de Montesquiou, dans la préface écrite par lui en tête d'un recueil de textes choisis de Bonald, rappelle, ainsi qu'il a coutume à propos de tout et de rien¹, les tentatives faites autrefois par Auguste Comte pour conclure un accord entre Positivistes et Catholiques.

Si ce rêve d'une alliance entre Catholiques et Positivistes, écrit M. de Montesquiou, ne s'est point réalisé de son temps, ceux qui ont une connaissance exacte de la doctrine d'Auguste Comte n'auront qu'à lire les pages recueillies ici de Bonald, pour se convaincre qu'un tel rêve n'avait pourtant rien de chimérique, rien d'utopique.

Et si l'on m'objecte qu'il est impossible à des catholiques d'accepter une telle alliance, je ferai alors appel à la parole du Pape Pie X, déclarant récemment : «Nous ne cesserons pas un instant de poursuivre le bien de cette nation tant aimée... demandant à Dieu, par Nos prières et Nos larmes, que ceux, qui foulent aux pieds avec tant d'obstination et de fureur les véritables gloires de leur nation, cessent enfin de haïr la religion très sainte, et qu'ainsi, la liberté une fois rendue à l'Eglise, tous, tant qu'ils sont, et les Catholiques, et tous ceux qui ont au cœur le simple amour du juste et de l'honnête, se joignent à Nous pour le bien commun et pour la prospérité de leur patrie» (Allocution au Consistoire du 15 avril 1907, note de M. de Montesquiou).

Et déjà précédemment il avait émis ce même espoir, disant : «Nous savons par expérience que tout ce qui se fait au détriment de l'Eglise est, partout, également funeste à la chose publique. Qu'ils retiennent bien cette observation, non seulement ceux qui, en France, sont Catholiques, et pour lesquels défendre l'Eglise est un devoir sacré, mais encore tous ceux qui veulent la paix et la tranquillité publiques, afin que tous unissent leurs efforts pour épargner à leur patrie un si grand désastre» (Ibid., 27 mars 1905).

Que M. Léon de Montesquiou, laïc et athée, et sans doute peu préparé à commenter des Encycliques, ait cru pouvoir interpréter ces paroles du Saint-Père dans le sens d'un conseil donné aux Catholiques de France de se mettre en condition chez les adeptes du Comtisme, il n'y a là rien d'étonnant. Mais que M. l'abbé Barbier, après cela, vienne nous vanter l'harmonie du *Nationalisme intégral* avec «la pensée du Saint-Siège», c'est ce qu'on a peine à comprendre.

Voyons, M. l'Abbé, voyons ! «Se joignent à Nous», dit le Pape ; non à M. de Montesquiou, ni à M. Charles Maurras, ni à leur maître Auguste Comte

Il n'y a qu'à relire la première Encyclique, ou même seulement les extraits qu'on en a donnés ci-dessus, pour se rendre compte de l'abus qu'on tente, au profit du Comtisme, des appels du Pape à l'union.

L'union entre les Catholiques, et, sous la conduite de ceux-ci, - à qui Pie X n'a pas cessé de recommander avant tout le groupement confessionnel - la confédération de «ceux qui ont au cœur le simple amour du juste et de l'honnête», et de «ceux qui veulent la paix et la tranquillité publiques», voilà, évidemment, le sens des paroles citées du Saint Père. Pour ne rien dire de plus, ce serait lui dénier toute logique avec lui-même, toute suite seulement dans les idées, que lui imputer une «pensée» qui se puisse adapter aux rêves chers à M. de Montesquiou.

Non, non, en vérité, on ne peut pas rêver Pie X nous conseillant d'aller grossir la cohorte positiviste, - et de favoriser ainsi, par l'organisation, en France, d'un nouveau «pouvoir spirituel» et **l'établissement éventuel d'un régime néo-monarchique sur les bases révolutionnaires du principe de laïcité !**

Pas plus qu'on ne peut décorer du nom de journal religieux l'organe d'une école historique où l'on pratique *a priori*, comme on l'a montré ici même, **l'éviction du surnaturel.**

LEON-MARIE DE LA SARTE.

¹ Déjà en 1900, M. de Montesquiou avait adopté cette marotte, ce qui faisait écrire à M. Maurras (dans *l'A. F.*, 15 décembre, p. 1029) : «Un de nous a jadis essayé dans un petit livre d'expliquer à quel point était maintenant **nécessaire la conjonction des athées et des catholiques**. Je ne sais si on l'a compris; mais la conjonction a eu lieu et, si tous n'en ont point senti les raisons, ils y ont pris part. C'était l'essentiel !» Il était peut-être un peu bien hâtif d'écrire en 1900 que la conjonction des athées et des catholiques était faite. Il y avait eu conjonction d'un groupe d'athées avec deux ou trois catholiques, mais c'était tout. Maintenant, que cette conjonction fût aussi **nécessaire** que le disait M. Maurras, cela ne souffrait pas de doute, quant à l'intérêt des athées. Mais, pour les catholiques, il en faut juger autrement : pour eux, une seule chose est nécessaire», - et ce n'est pas d'être trouvé plein de grâce par M. Maurras. M. Léon de Montesquiou, au surplus, n'a jamais cessé de continuer sa campagne ayant pour but la conjonction survenue en l'an 1900...